



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chiffres clés

2024 2025

Tous les chiffres
de la maternelle au post-bac



Sommaire

4	L'ACADÉMIE DE STRASBOURG	19	LE BACCALAUREAT
6	Les chiffres clés : population scolaire, personnels et budget		Résultats au baccalauréat par séries
7	Les établissements publics et privés sous contrat en 2023-2024	20	L'APPRENTISSAGE
8	LE PREMIER DEGRÉ		Les effectifs par spécialité et par niveau
9	Les effectifs et leur évolution		L'évolution des effectifs par niveau
10	LE SECOND DEGRÉ	22	LE POST-BAC
	Le collège		Les effectifs et leur évolution
	Les effectifs et leur évolution	23	La carte des sections post-bac
11	La carte des collèges	24	LES FILLES ET LES GARÇONS
12	Les politiques territoriales	25	LES INÉGALITÉS SOCIALES
14	Le lycée, enseignement général et technologique	26	L'ÉCOLE INCLUSIVE
	Les effectifs et leur évolution	28	LE PLURILINGUISME, UNE AMBITION ACADÉMIQUE
15	La carte des lycées proposant un enseignement GT		La filière bilingue, effectifs et évolution
16	Le lycée, enseignement professionnel	29	La carte des langues enseignées
	Les effectifs et leur évolution	30	LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE
17	Les effectifs par type de spécialité et diplôme préparé	32	LES ÉVALUATIONS
17	Campus des métiers et des qualifications		Premier degré
18	La carte des lycées offrant une formation professionnelle	33	Second degré
		35	POUR EN SAVOIR PLUS

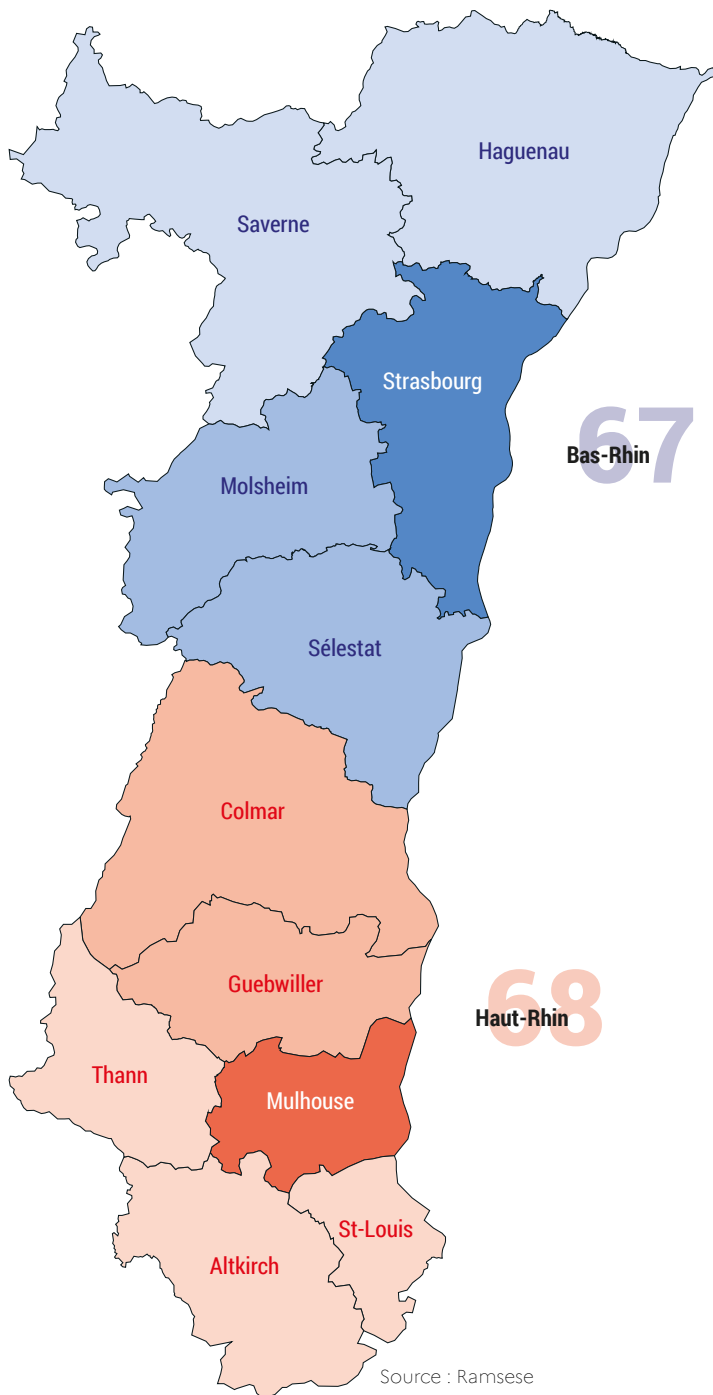
L'académie de Strasbourg

L'académie de Strasbourg correspond au territoire de la collectivité européenne d'Alsace qui se situe dans la région Grand Est. Elle couvre deux départements : le Bas-Rhin (67) et le Haut-Rhin (68), et est divisée en 6 bassins de formation et 11 districts.

Avec une superficie de près de 8 300 km², la collectivité européenne d'Alsace est un territoire très dense et très urbain (plus de 230 habitants au km²). Il ne couvre que 1,5 % du territoire métropolitain mais représente 2,9 % de la population du pays.

En matière de recherche, de développement et d'innovation, cruciaux pour la compétitivité des activités et des emplois, le territoire développe des domaines d'excellence spécifiques, avec une notoriété mondiale notamment en chimie et biologie. À la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, la collectivité européenne d'Alsace appartient, par sa géographie et pour une part importante de son économie, à l'espace rhénan.

- Bassin Nord Alsace
- Bassin Centre Alsace Bas-Rhin
- Bassin Strasbourg
- Bassin Sud Alsace
- Bassin Centre Alsace Haut-Rhin
- Bassin Mulhouse
- limite district



La région Grand Est

Née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion entre l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, la région Grand Est se situe stratégiquement au cœur de l'Europe. Elle compte un peu plus de 5,5 millions d'habitants répartis sur un territoire de plus de 57 000 km². Le taux de chômage de la région est semblable à celui observé en France métropolitaine, mais de fortes

disparités existent selon les départements. Elle est la seule région de France à disposer d'une frontière commune avec quatre pays. De par ce positionnement, elle compte plus de 160 000 travailleurs frontaliers. Avec près de 30% d'habitants de moins de 25 ans, la région dispose d'une offre de formation générale et professionnelle diversifiée.

Principaux indicateurs économiques

	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2024 (en milliers)	Poids dans la région Grand Est (%)	Superficie (km ²)	Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2024 (hab/km ²)	Taux de chômage localisé au 4 ^e trim. 2023 (%)	Taux de pauvreté en 2021 (%)
Bas-Rhin	1 171	21,0	4 755	246	6,5	13,5
Haut-Rhin	769	13,8	3 525	218	7,2	13,7
Alsace	1 940	34,8	8 280	234	nd	nd
Lorraine	2 320	41,7	23 547	99	nd	nd
Ch.-Ardenne	1 310	23,5	25 613	51	nd	nd
Grand Est	5 569	100,0	57 441	97	7,4	15,1
France métr.	66 143		543 941	122	7,3	14,9

nd : non disponible

La région académique Grand Est

18 régions académiques ont été créées pour assurer la cohérence des politiques éducatives au niveau régional.

La région académique Grand Est, dont le recteur coordonnateur est le recteur de Nancy-Metz, également chancelier des universités, regroupe les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg. Les recteurs d'académie pilotent au sein de leur académie respective la mise en œuvre de leurs politiques, notamment sur le plan pédagogique, de pilotage des écoles et établissements et de gestion des ressources humaines. Le recteur de région académique est assisté d'une rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et la recherche (Esr). La mise en place de la région académique se traduit par la création de services régionaux et de services interacadémiques, en application de la feuille de route commune.

Recteur de la région académique Grand Est, chancelier des universités, et recteur de Nancy-Metz

Richard Laganier

Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (Esri) : Véronique Perdereau

Recteur de l'académie de Reims

Vincent Stanek



- Recteur de région académique et recteur d'académie, chancelier des universités
- Recteur d'académie

Les chiffres clés

La population scolaire

Évolution des effectifs du public et du privé sous contrat

(prévision)

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1 ^{er} degré	179 975	180 284	179 955	179 642	178 415	176 033	173 152	171 667	169 782	167 418
2 ^d degré	149 009	149 334	150 638	150 571	151 046	151 696	151 616	151 829	151 724	151 598
Post-bac	8 372	8 418	8 459	8 532	8 471	8 460	8 273	7 621	7 472	7 494
Apprentis	14 038	14 338	14 740	15 203	16 119	18 934	22 993	26 235	27 243**	*

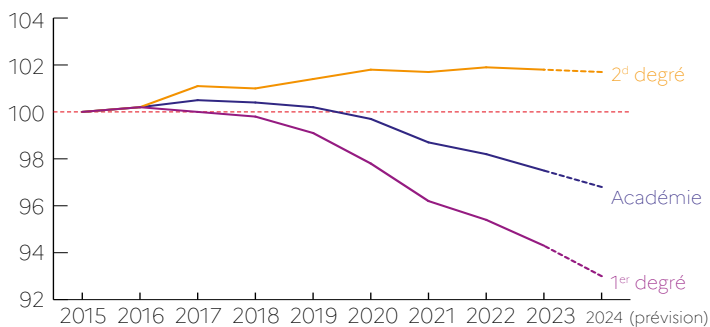
Sources et champs :

1^{er} et 2^d degrés : constats de rentrée (public et privé sous contrat)
 Les effectifs du 2^d degré incluent les élèves en Dima jusqu'à la rentrée 2018
 Les prévisions du 2^d degré sont établies en reportant pour l'Erea
 les effectifs de la rentrée 2023

* données non disponibles / ** données provisoires

Apprentis : centres de formation d'apprentis publics et privés sous tutelle du Menj - niveaux 3 à 7
 Post-bac : CPGE, CPES, BTS et assimilés, DCG, DSAA, DNMAE et DECESF (public et privé sous contrat)

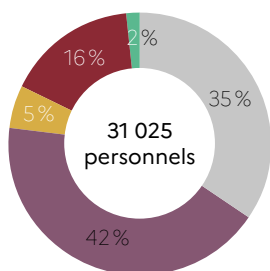
Évolution des effectifs (base 100 en 2015)



Les chiffres portés dans les colonnes « privé » concernent les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat. Les années mentionnées dans les tableaux et graphiques renvoient à l'année de rentrée, exemple : 2015 = année scolaire 2015-2016

Source : constats de rentrée - Les effectifs "Académie" incluent le post-bac

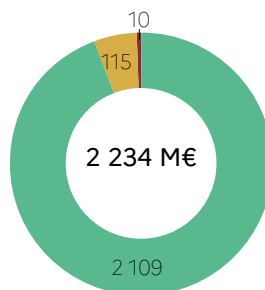
Les personnels au 30 novembre 2023



10 756 enseignants 1^{er} degré
 13 130 enseignants 2^d degré
 1 680 personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
 4 967 personnels de vie scolaire
 492 personnels de direction et d'inspection

Champ : secteurs public et privé sous contrat hors personnel jeunesse et sport
 Sources : Menj, systèmes d'information EPP, Agora, Agape - données issues de l'application BSA

Le budget 2023 de l'académie (en millions d'€)



Source : Chorus

Les établissements publics et privés sous contrat en 2023-2024

1280
écoles

public : 1 243
privé : 37

170
collèges

public : 146
privé : 24

1 CFA académique

composé de
35 sites de formation
dont 21 UFA

1 CFA universitaire

1 Érea

Établissement régional
d'enseignement adapté

46

**lycées généraux
et technologiques**

public : 25
privé : 21

27

**lycées
polyvalents**

public : 27
privé : 0

23

**lycées
professionnels**

public : 16
privé : 7

**1 école
européenne**

de la maternelle
au lycée

**1 lycée
franco-
allemand**

Les écoles par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Maternelles	232	176	3	0	408	3	411
Élémentaires	245	135	8	7	380	15	395
Primaires*	256	199	12	7	455	19	474
Total	733	510	23	14	1 243	37	1 280

Source : Menj - Constat de rentrée, hors école européenne

*Les écoles primaires proposent un enseignement préélémentaire et élémentaire

Les établissements par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Collèges	89	57	12	12	146	24	170
Lycées généraux et technologiques	15	10	12	9	25	21	46
Lycées polyvalents	15	12	0	0	27	0	27
Lycées professionnels	10	6	3	4	16	7	23
Total	129	85	27	25	214	52	266

Source : Ramsese, hors Erea, ERS, école européenne et lycée franco-allemand

Le premier degré

■ 169 782 élèves en 2023-2024

	Préélémentaire		Élémentaire		Spécial*		Total		Ensemble
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
Bas-Rhin	34 653	1 214	60 174	3 924	1 205	36	96 032	5 174	101 206
Haut-Rhin	23 292	767	39 877	3 680	924	36	64 093	4 483	68 576
Académie	57 945	1 981	100 051	7 604	2 129	72	160 125	9 657	169 782

Source : Menj - Constat de rentrée (public et privé sous contrat)

*Élèves présentant un handicap scolarisés en Uliis école

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

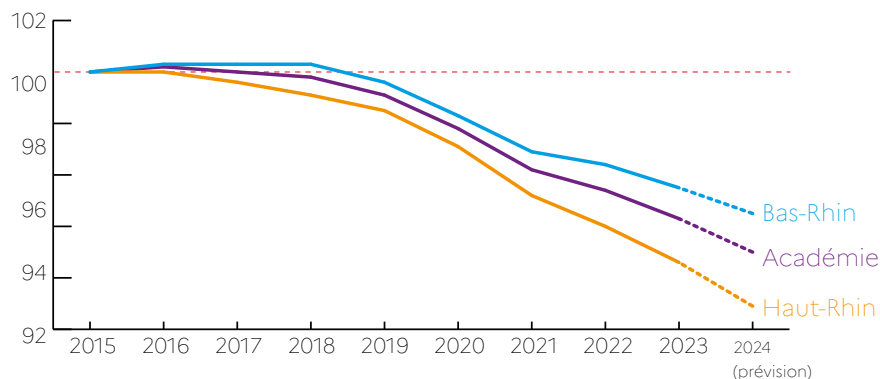
Avec 1 885 élèves de moins à la rentrée 2023 (-1,1%), les effectifs du 1^{er} degré poursuivent la baisse entamée à la rentrée 2017. L'enseignement préélémentaire perd 1 001 élèves (-1,6%) et l'élémentaire 924

(-0,9%). La baisse des effectifs devrait se prolonger à la rentrée 2024. Le nombre d'enfants accueillis en unité d'inclusion scolaire progresse de 1,9% en un an (+40 élèves).

(prévision)

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Public										
Bas-Rhin	100 936	101 241	101 192	101 237	100 348	99 022	97 543	96 948	96 032	94 883
Haut-Rhin	69 265	69 283	68 915	68 544	68 217	67 252	65 962	65 109	64 093	62 909
Total	170 201	170 524	170 107	169 781	168 565	166 274	163 505	162 057	160 125	157 792
Privé										
Bas-Rhin	4 991	4 973	5 038	5 042	5 107	5 146	5 088	5 124	5 174	5 192
Haut-Rhin	4 783	4 787	4 810	4 819	4 743	4 613	4 559	4 486	4 483	4 434
Total	9 774	9 760	9 848	9 861	9 850	9 759	9 647	9 610	9 657	9 626
Total acad.	179 975	180 284	179 955	179 642	178 415	176 033	173 152	171 667	169 782	167 418

Évolution des effectifs (base 100 en 2015)

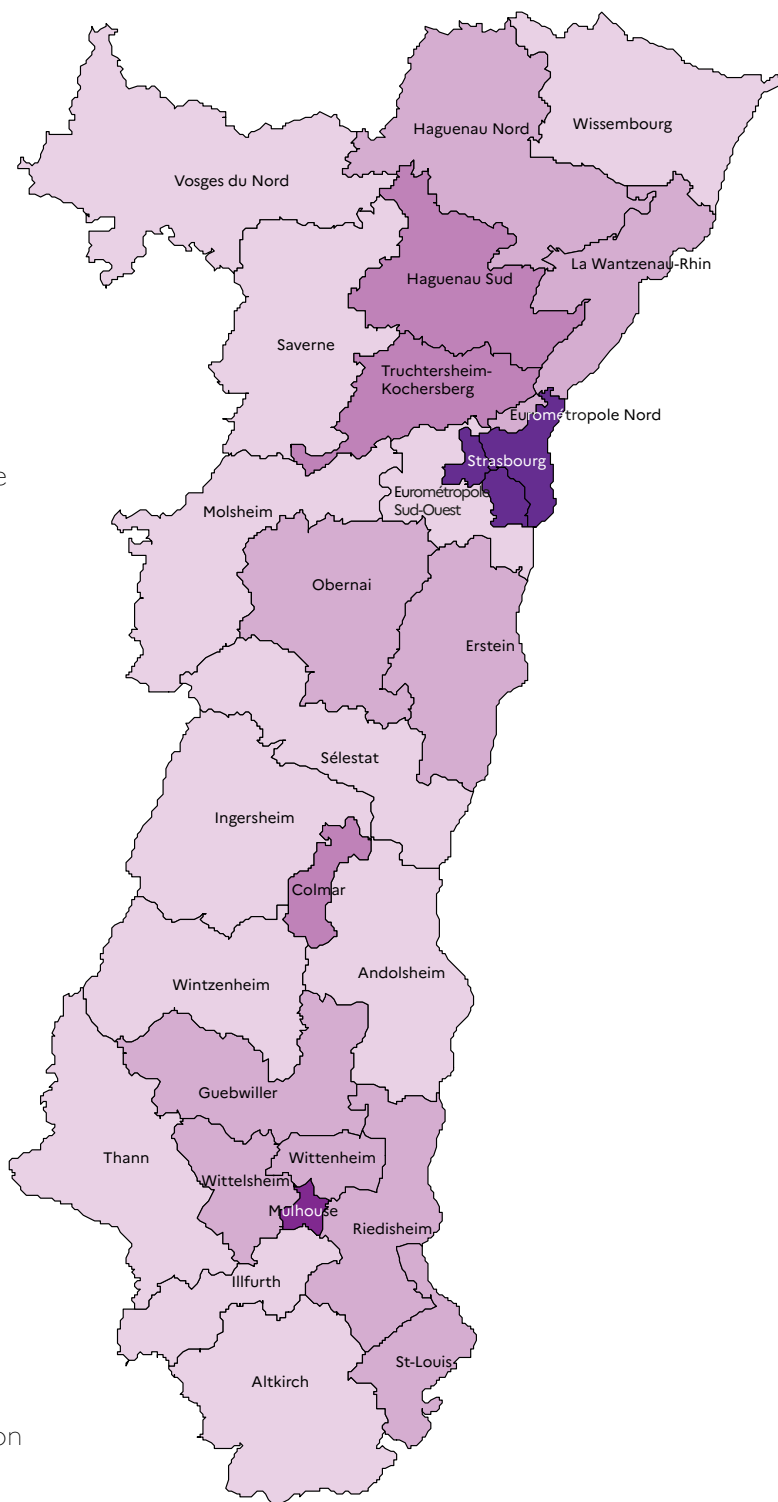
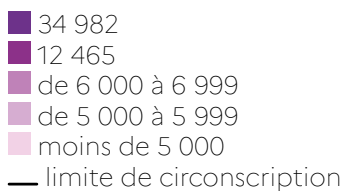


5,7%
part du privé
sous contrat

Les circonscriptions du premier degré en 2023-2024

Le territoire de l'académie
est subdivisé
en 36 circonscriptions.
Strasbourg en compte 8,
Colmar 1 et Mulhouse 3.

Nombre d'élèves par circonscription



Source : Menj - Constat de rentrée

Le collège

■ 90 857 élèves en 2023-2024

	2023-2024			Prévisions 2024-2025		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	47 219	6 721	53 940	47 391	6 705	54 096
Haut-Rhin	29 742	7 175	36 917	29 563	7 173	36 736
Académie	76 961	13 896	90 857	76 954	13 878	90 832

Source : Menj-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle y compris Segpa hors prépa métiers, sans Erea

Parmi ces 90 857 collégiens, 3 012 élèves sont scolarisés dans les Segpa, sections d'enseignement général et professionnel adapté.

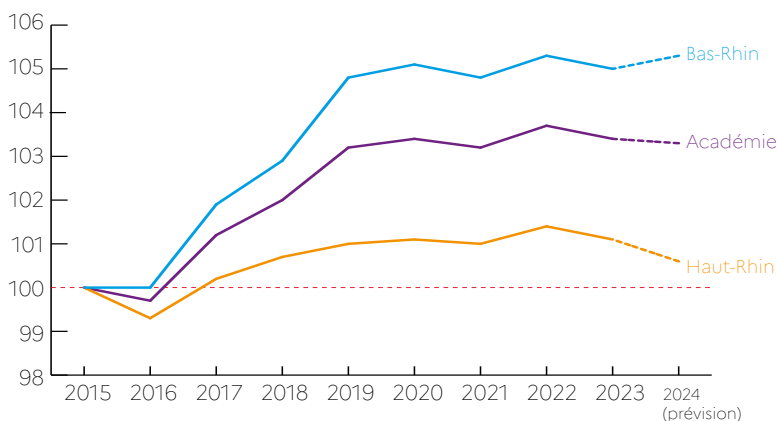
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

À la rentrée 2023, le nombre de collégiens diminue de 0,3% dans les deux départements.

Pour la rentrée 2024, les effectifs devraient rester stables dans l'académie.

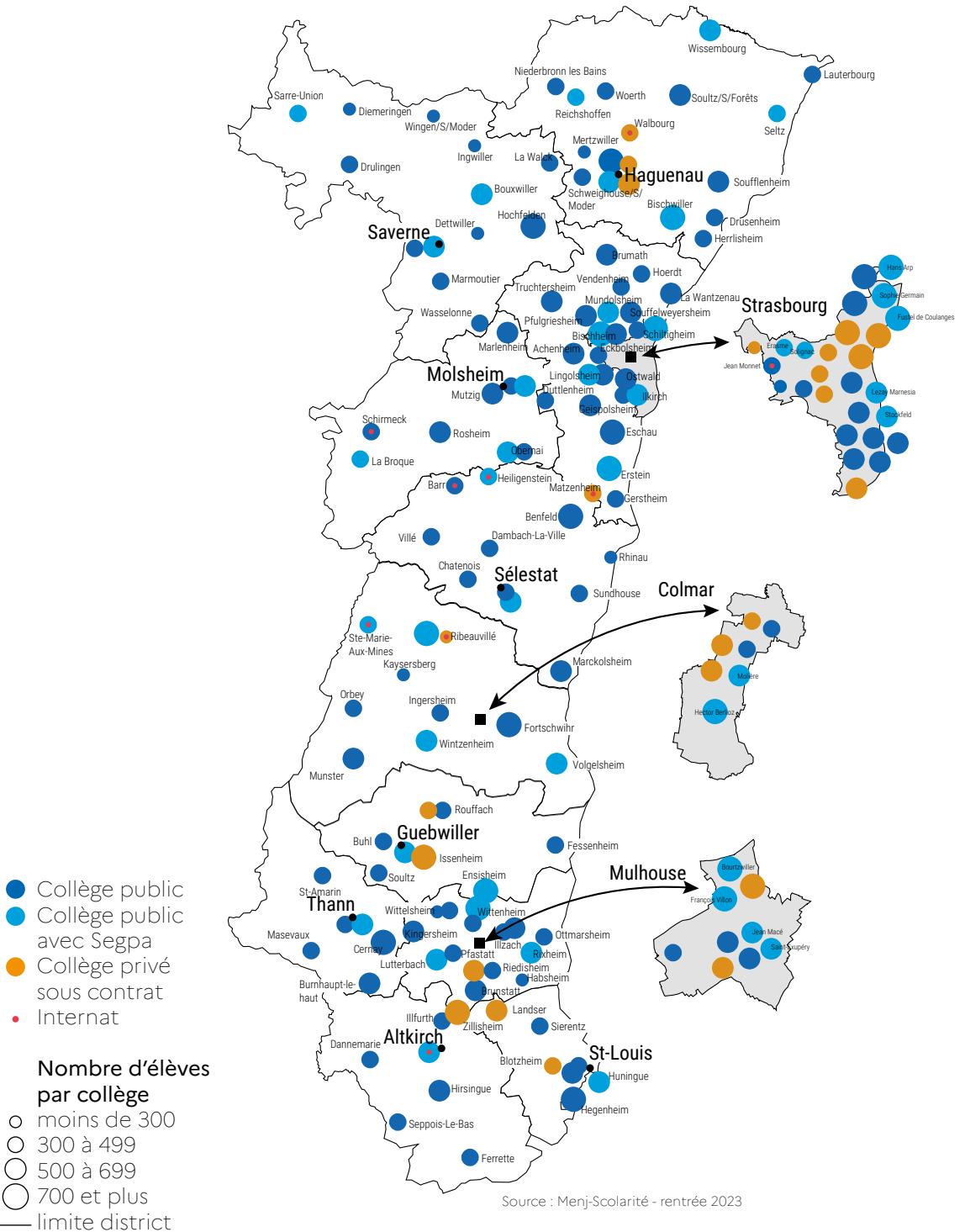
Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	(prévision)									
Bas-Rhin	51 392	51 416	52 372	52 893	53 880	54 011	53 881	54 123	53 940	54 096
Haut-Rhin	36 519	36 249	36 580	36 781	36 868	36 923	36 873	37 029	36 917	36 736
Académie	87 911	87 665	88 952	89 674	90 748	90 934	90 754	91 152	90 857	90 832

Évolution des effectifs (base 100 en 2015)



15,3%
part du privé
sous contrat

L'implantation des collèges dans l'académie en 2023-2024



Les politiques territoriales pour la réussite de tous les élèves

À la rentrée 2023, **21 réseaux** composent la carte de l'éducation prioritaire : **12 réseaux REP+** (12 collèges et 85 écoles) et **9 réseaux REP** (9 collèges et 37 écoles). Au total, **près de 39 300 élèves** bénéficient des différents dispositifs de l'éducation prioritaire.

■ Réseaux d'éducation prioritaire dans l'académie et nombre d'élèves à la rentrée 2023

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie	
	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2023-2024	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2023-2024	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2023-2024
REP	7	12 964	2	2 204	9	15 168
REP+	5	9 072	7	15 046	12	24 118
Éducation prioritaire	12	22 036	9	17 250	21	39 286

La politique d'éducation prioritaire privilégie l'action pédagogique, favorise le travail collectif des équipes, l'accompagnement et la formation des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques et éducatives cohérentes, bienveillantes et exigeantes adaptées aux besoins des élèves et inscrites dans la durée.

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 est la mesure phare en faveur de l'éducation prioritaire, inscrite dans l'objectif global 100% de réussite au CP.

Depuis la rentrée 2019, dans l'académie, l'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire sont dédoublées.

Les cités éducatives

En 2020, l'État renforce son accompagnement dans les quartiers prioritaires de la ville par la mise en place des cités éducatives. L'objectif est de mobiliser et de structurer tous les acteurs de la communauté éducative autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes dans tous les espaces de vie, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle. L'académie compte cinq cités éducatives : Strasbourg Meinau-Neuhof-Elsau, Strasbourg HautePierre-Cronembourg, Colmar Europe-Florimont-Bel-Air, Mulhouse Sud Les Coteaux et Mulhouse Bourtzwiller.

Les contrats locaux d'accompagnement (CLA)

Les CLA ont été créés dans la continuité de

la politique de l'éducation prioritaire afin d'introduire une plus grande progressivité dans l'allocation des moyens et de permettre une meilleure prise en compte du contexte local ainsi que des difficultés économiques et sociales des territoires hors REP. Ces contrats, d'une durée de 3 ans, sont élaborés entre les établissements scolaires, les autorités académiques, les collectivités territoriales et les associations locales. Ils sont évalués régulièrement afin d'adapter les actions proposées en fonction des résultats obtenus.

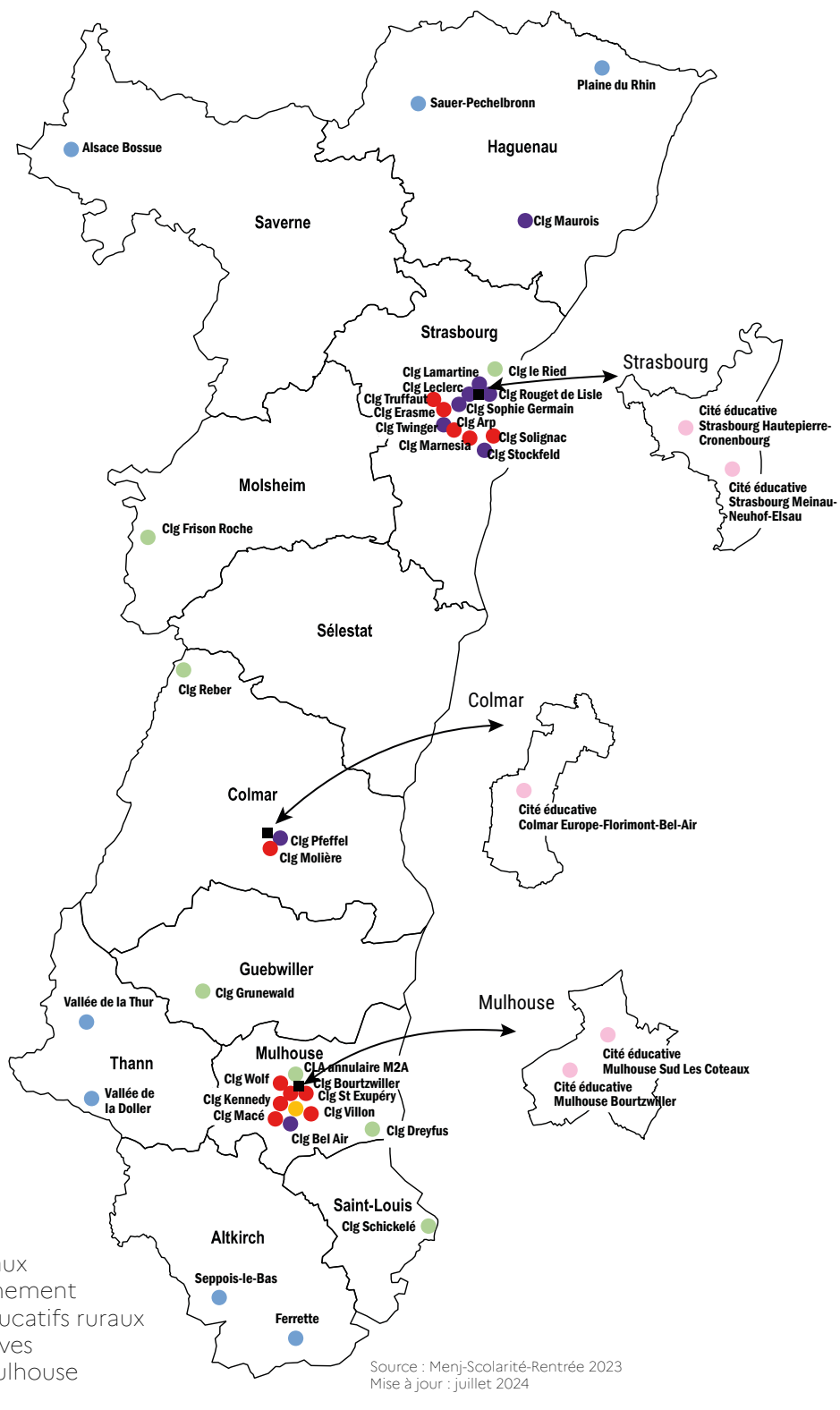
Les territoires éducatifs ruraux (TER)

Les TER visent à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes qui résident en milieu rural, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires notamment dans les domaines de l'orientation, de la persévérance scolaire, du numérique, du sport et de l'art et de la culture.

Ambitions Mulhouse

Le projet Ambitions Mulhouse est un programme global de prévention et de lutte contre les comportements perturbateurs, au service des apprentissages de tous les élèves et de l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels mulhousiens. Il est porté par la DSDEN du Haut-Rhin et soutenu par la ville de Mulhouse en lien avec l'ensemble de leurs partenaires.

Les politiques territoriales en Alsace à la rentrée 2024



Le lycée, enseignement général et technologique

■ 43 257 élèves en 2023-2024

	2023-2024			Prévisions 2024-2025		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	22 291	4 032	26 323	22 234	4 038	26 272
Haut-Rhin	14 115	2 819	16 934	13 852	2 841	16 693
Académie	36 406	6 851	43 257	36 086	6 879	42 965

Source : Menj - Scolarité / Champ : effectifs du 2^e cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

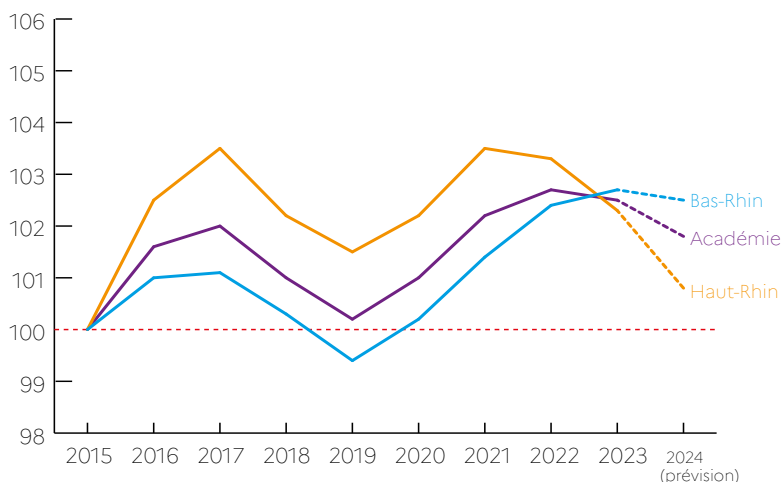
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Les effectifs dans l'enseignement général et technologique en lycée diminuent de 0,2% en un an (-86 élèves). Le Bas-Rhin gagne 82 élèves alors que le Haut-Rhin en perd

168. À la rentrée 2024, les effectifs devraient continuer à baisser plus fortement dans le Haut-Rhin (-1,4%) que dans le Bas-Rhin (-0,2%).

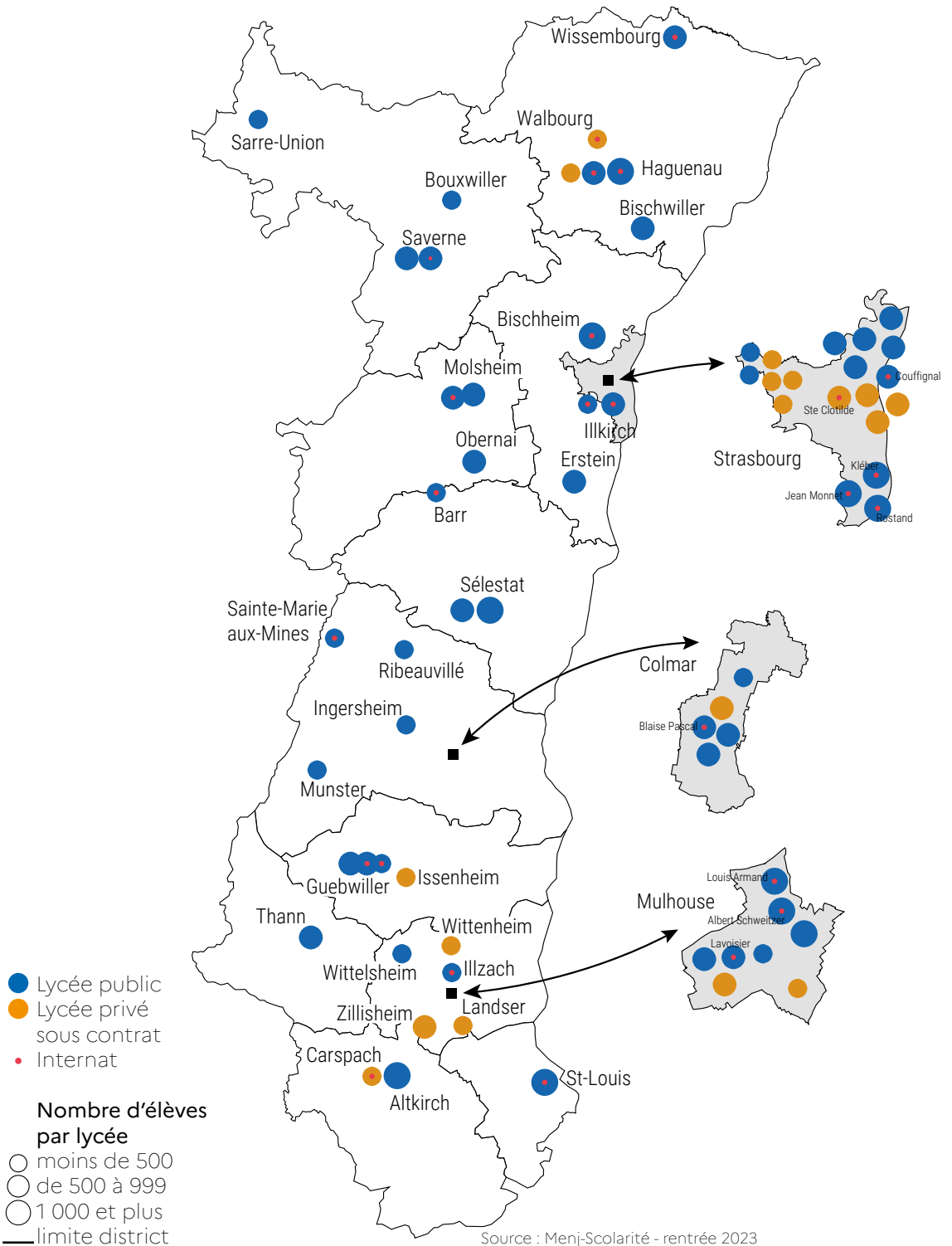
Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (prévision)
Bas-Rhin	25 631	25 883	25 904	25 698	25 483	25 693	25 993	26 241	26 323	26 272
Haut-Rhin	16 561	16 977	17 147	16 918	16 813	16 922	17 146	17 102	16 934	16 693
Académie	42 192	42 860	43 051	42 616	42 296	42 615	43 139	43 343	43 257	42 965

Évolution des effectifs (base 100 en 2015)



15,8%
part du privé
sous contrat

L'implantation des lycées proposant un enseignement général et technologique en 2023-2024



Le lycée, enseignement professionnel

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

■ 17 439 élèves en 2023-2024

	2023-2024			Prévisions 2024-2025		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	8 932	696	9 628	9 043	708	9 751
Haut-Rhin	6 708	1 103	7 811	6 773	1 106	7 879
Académie	15 640	1 799	17 439	15 816	1 814	17 630

Source : Menj-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle et du 2^d cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea (171 élèves à la rentrée 2023)

Parmi ces 17 439 lycéens, 1 133 élèves sont scolarisés dans les classes de 3^e prépa-métiers implantées dans les lycées professionnels.

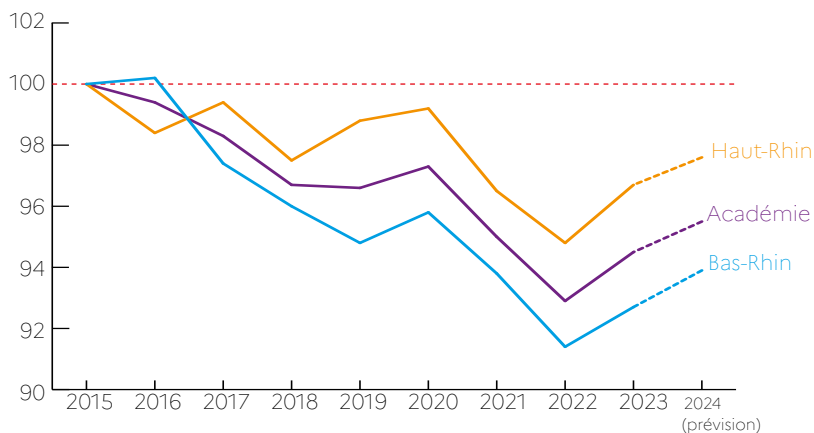
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Après deux années de baisse, l'enseignement professionnel affiche une hausse des effectifs (+281 élèves soit +1,6%). Le département du Haut-Rhin gagne 151 élèves

(+2,0%) et le Bas-Rhin 130 (+1,4%). À la rentrée 2024, les effectifs devraient continuer à augmenter (+1,1%).

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (prévision)
Bas-Rhin	10 387	10 404	10 121	9 972	9 849	9 955	9 747	9 498	9 628	9 751
Haut-Rhin	8 076	7 950	8 030	7 874	7 982	8 012	7 794	7 660	7 811	7 879
Académie	18 463	18 354	18 151	17 846	17 831	17 967	17 541	17 158	17 439	17 630

Évolution des effectifs (base 100 en 2015)



10,3 %
part du privé
sous contrat

■ Effectifs d'élèves de l'enseignement professionnel en 2023-2024 par type de spécialité et diplôme préparé

	Bac pro	CAP	MC*	Total
Agriculture	45	6		51
Alimentation et agroalim, transformation	443	367	15	825
Coiffure esthétique	256	96		352
Commerce, vente	3 497	635		4 132
Electricité, électronique	1 118	341	5	1 464
Energie, chimie, métallurgie	150	32	6	188
Finances, comptabilité	1 608			1 608
Génie civil, construction, bois	554	414		968
Hôtellerie, restauration, tourisme	349	157	21	527
Matériaux souples	210	137		347
Mécanique et structures métalliques	1 345	299	10	1 654
Secrétariat, communication et information	213		8	221
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	272	24		296
Services aux personnes (santé, social)	1 835	150	30	2 015
Technologies industrielles	1 119	57		1 176
Transport, manutention, magasinage	337	128		465
Total par niveaux	13 351	2 843	95	16 289

*Mention complémentaire — Source : Menj-Scolarité / Champ : effectifs du 2^e cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea.
 NB : A ces 16 289 élèves du second cycle professionnel, il faut ajouter 1 133 élèves de 3^e prépa-métiers et 17 élèves d'autres formations de niveau IV et V pour obtenir le total des effectifs de la voie professionnelle (voir page 16).

■ Les campus des métiers et des qualifications

Les campus des métiers et des qualifications sont des pôles d'excellence centrés sur un secteur économique à enjeu. Ils visent à constituer un réseau d'acteurs, partenaires d'une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, dans l'enseignement secondaire comme supérieur, en formation initiale comme continue. Ils promeuvent les métiers actuels ou à venir, contribuent à la croissance économique par les parcours

de formation et le développement de nouvelles compétences. Trois établissements implantés dans l'académie sont porteurs :

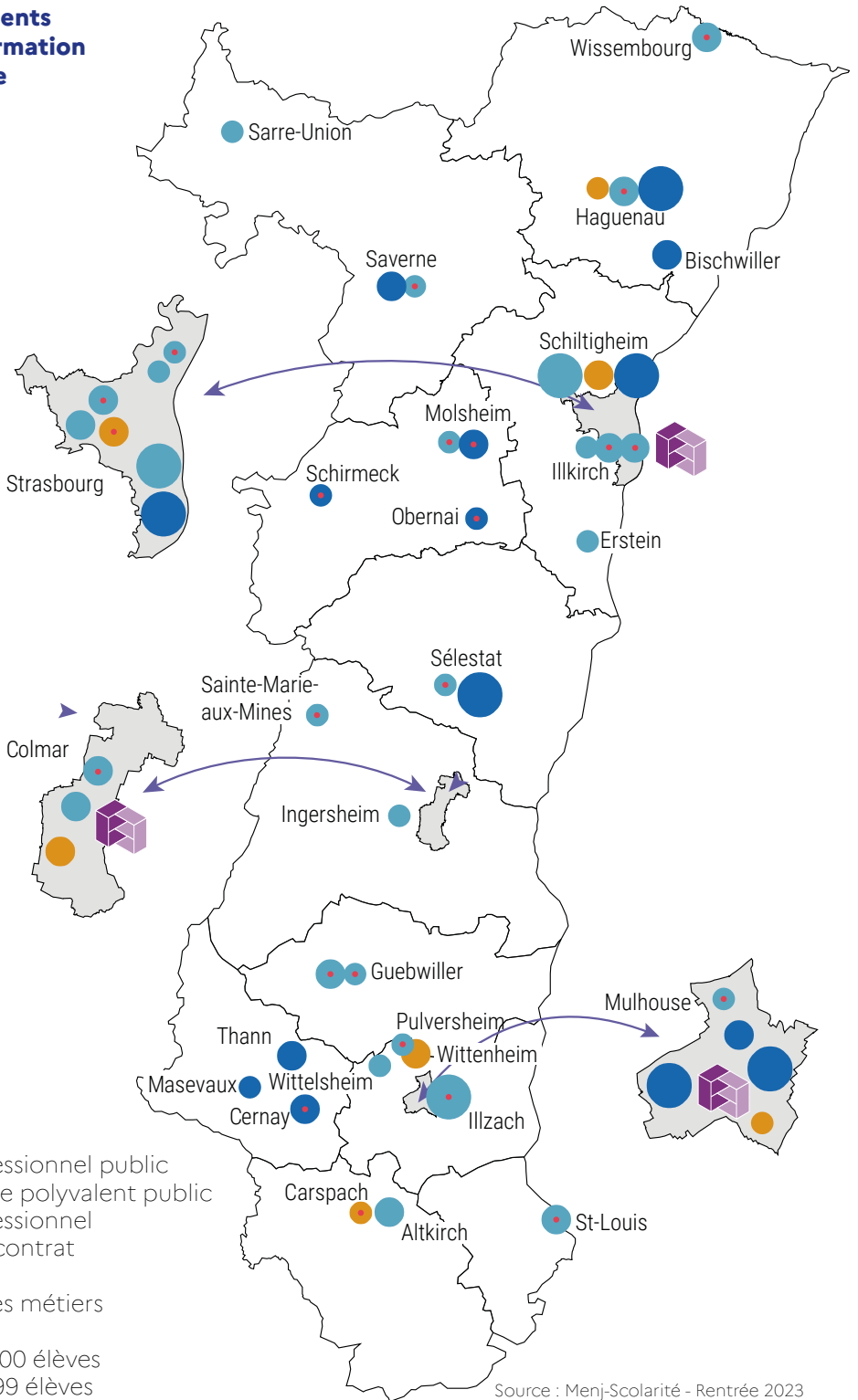
- **écoconstruction et efficacité énergétique** (IUT Robert Schumann d'Illkirch) ;
- **agro-alimentaire** (IUT de Colmar) ;
- **mobilités et numérique embarqué** (UHA de Mulhouse).

■ Les bureaux des entreprises

Depuis la rentrée scolaire 2023 chaque lycée professionnel ou polyvalent est doté d'un bureau des entreprises (BDE) animé par un responsable (R-BDE). Le BDE réunit des acteurs internes et externes de l'établissement pour accroître le rayonnement du lycée, développer de nouveaux partenariats avec le secteur économique : périodes de formation en

milieu professionnel / stages, lancement de formations en réponse aux besoins de compétences identifiées localement, coopérations diverses dans les nouvelles technologies... L'objectif est d'augmenter quantitativement les échanges école - entreprise et d'intensifier qualitativement le contenu des relations.

L'implantation des établissements offrant une formation professionnelle en 2023-2024



Source : Menj-Scolarité - Rentrée 2023

Les résultats au baccalauréat - session 2023

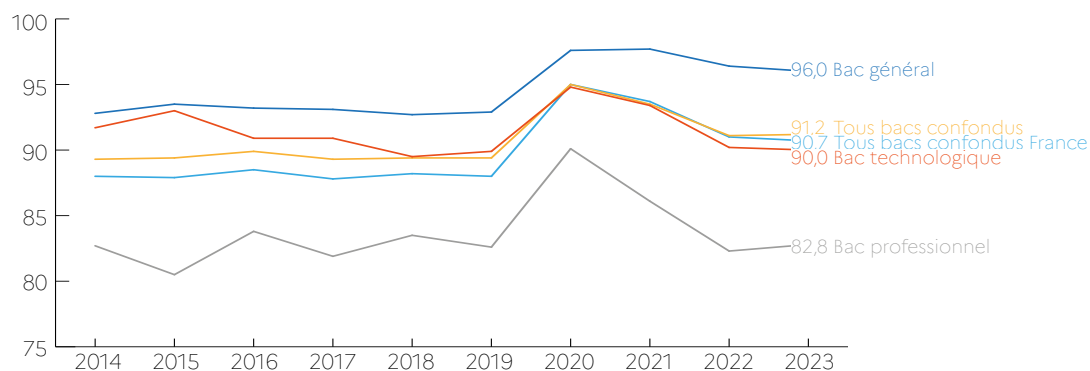
Résultats au baccalauréat par série

	Académie				France		Positionnement sur 30 académies
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Évol°/ 2022 (pts)	Taux de réussite (%)	Évol°/ 2022 (pts)	
Bac général	10 432	10 016	96,0	-0,4	95,5	-0,5	13
Bac technologique	3 894	3 504	90,0	-0,2	89,5	-0,9	19
STMG	1 803	1 583	87,8	-2,3	87,5	-1,8	14
STAV	113	110	97,3	-0,6	97,1	-0,2	16
ST2S	559	510	91,2	-1,0	90,5	-0,3	18
STL	290	245	84,5	+1,1	90,1	-0,3	25
STI2D	905	837	92,5	+3,8	91,3	+0,7	14
STD2A	97	97	100,0	+1,0	97,3	+0,7	1
STHR	127	122	96,1	-2,8	95,4	-1,4	14
Bac professionnel	5 321	4 407	82,8	+0,5	82,6	+0,4	15
Production	2 515	2 083	82,8	+1,5	82,0	+0,7	13
Services	2 806	2 324	82,8	-0,5	83,1	0,0	18
Ensemble	19 647	17 927	91,2	+0,1	90,7	-0,3	14

En 2023, 19 647 candidats se sont présentés aux épreuves du baccalauréat soit 471 de plus que l'an dernier. Le taux de réussite au baccalauréat atteint 91,2%. Il est supérieur de 0,5 point au taux national (90,7%). La réussite au bac général est de 96,0%

(+0,5 point par rapport au niveau national), de 90,0% au bac technologique (+0,5 point par rapport au niveau national) et de 82,8% au bac professionnel (+0,2 point par rapport au niveau national).

Évolution du taux de réussite



Source : Cyclades / Champ : tous candidats - résultats définitifs. Tous les résultats France s'entendent France métropolitaine et Dom

À la session 2023, le taux de réussite tous baccalauréats confondus reste stable dans l'académie comme en France : 91,2% au niveau académique (+0,1 point) et 90,7% au niveau national (-0,3 point). Par rapport à la session 2022, les baccalauréats général et technologique perdent respectivement

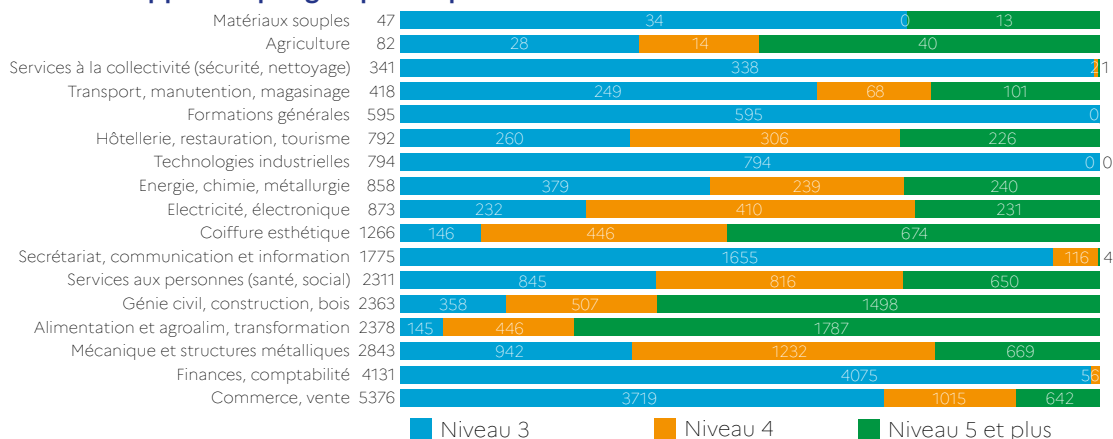
0,4 et 0,2 point alors que le baccalauréat professionnel progresse de 0,5 point. La réussite au bac général se situe à un niveau supérieur à celle d'avant la crise sanitaire alors que pour les autres voies, les taux de réussite sont identiques à ceux constatés avant la crise.

L'apprentissage

■ 27 243 apprentis en 2023-2024

Répartis dans 200 sites de formation rattachés à 1 CFA académique public, 1 CFA universitaire public, et 74 CFA privés dans l'académie, ainsi qu'à 20 CFA hors académie (Aix-Marseille, Créteil, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Paris ou Versailles).

■ Effectifs d'apprentis par groupe de spécialités et niveau en 2023-2024



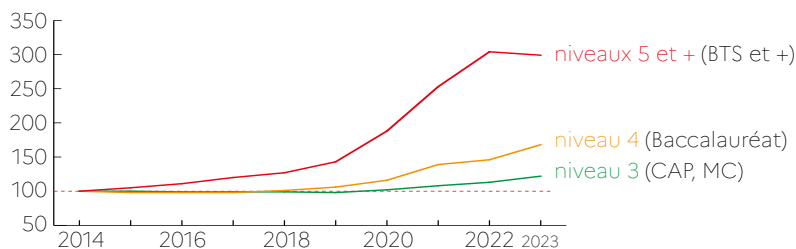
Source : Enquête Sifa au 31 décembre 2023

■ Évolution des effectifs par niveau sur 10 ans

Le nombre d'apprentis formés dans l'académie de Strasbourg continue de progresser et atteint en 2023-2024 le chiffre de 27 243 apprentis. Sur 10 ans les effectifs d'apprentis de l'académie ont quasiment doublé (+96%). En 2023-2024, les effectifs progressent dans les formations de niveau 4 (baccalauréat, brevet professionnel...) et de niveau 3 (CAP, mentions complémentaires...) de respectivement 15% et 8%. Les formations post-bac de niveau 5 et plus enregistrent pour leur part un léger recul (-2%). Globalement les effectifs progressent de 4% par rapport à l'année 2022-2023.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
5 et +	4 951	5 185	5 506	5 961	6 276	7 084	9 319	12 528	15 047	14 794
4	3 382	3 319	3 321	3 300	3 430	3 582	3 935	4 692	4 936	5 673
3	5 549	5 534	5 511	5 479	5 497	5 453	5 680	5 998	6 252	6 776
total	13 882	14 038	14 338	14 740	15 203	16 119	18 934	22 993	26 235	27 243

Évolution des effectifs base 100 (2014)



■ Le CFA académique

En septembre 2020, les 15 CFA publics de l'académie de Strasbourg se sont regroupés pour former le CFA académique. Ce sont les Unités de formation par apprentissage (UFA). Aujourd'hui, le CFA académique fédère 21 UFA et de nombreux lycées partenaires (mixage de public). Sur chaque territoire, les UFA sont les partenaires privilégiés des entreprises. Elles construisent des parcours de formation répondant aux besoins de formation et de recrutement. Au 31 décembre 2023, 6 500 apprentis sont formés en partenariat avec 4 150 entreprises.

Le CFA académique est une des composantes du Groupement d'intérêt public, formation continue et insertion professionnelle Alsace (Gip Fcip Alsace) qui a pour fonction d'assurer la coordination académique et le développement des coopérations régionales dans les domaines de la formation continue, de l'insertion et de l'apprentissage.

12 types de formation en apprentissage

Le CFA académique propose plus de 300 diplômes, titres et certificats en apprentissage. Que ce soit après la troisième, le bac ou dans le cadre d'une réorientation, les candidats peuvent trouver une formation qui correspond à leur projet professionnel.

En effet, 12 types de diplômes, titres ou certificats sont proposés : CAP, bac pro, BTS, BP, CTM, BTM, BM, mention complémentaire, DEUST, DN MADE, DSG, DSCG.

14 secteurs d'activité

Les formations en apprentissage du CFA académique sont regroupées dans 14 secteurs d'activité :

- Automobile
- BTP
- Coiffure / esthétique
- Commerce / vente
- Hôtellerie / restauration
- Industrie

- Industries graphiques
- Logistique
- Maintenance des matériels
- Métiers du bois
- Métiers de bouche
- Santé / social
- Sécurité
- Services administratifs et de gestion

4 000 entreprises partenaires

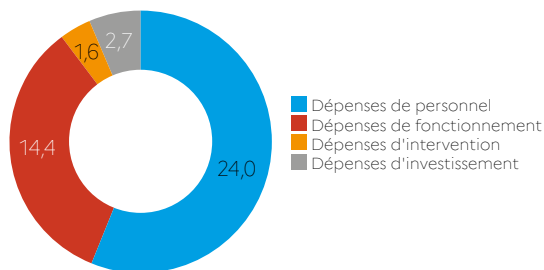
Le CFA académique collabore avec 4 000 entreprises. Il s'agit d'artisans, de TPE, de PME et de grands groupes issus des domaines privé ou public.

Sur chaque territoire, les UFA sont les interlocuteurs privilégiés des entreprises avec lesquelles elles co-construisent des parcours de formation répondant aux besoins avérés.

Un accompagnement de proximité à toutes les étapes

Les équipes du CFA académique accompagnent les apprentis avant, pendant et après leur formation. Tout au long du parcours des apprentis, les UFA mettent en œuvre un ensemble d'actions pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le budget 2024 du CFA académique (en millions d'euros)



Plus d'informations sur www.cfa-academie-alsace.fr

Le post-bac en lycée

■ 7 472 étudiants dans les sections post-bac en 2023-2024

Formations post-bac dispensées dans les lycées de l'académie de Strasbourg :

STS : sections de techniciens supérieurs préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) en deux ans **CPGE** : classes préparatoires aux grandes écoles en deux ans (et prépa pro du lycée Cassin en trois ans) **CPES** : cycle pluridisciplinaire d'études supérieures

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion en trois ans **DSAA** : diplôme supérieur d'arts appliqués en quatre ans (BTS+2) **DNMADE** : diplôme national des métiers d'art et du design en trois ans **DECESF** : diplôme d'état de conseiller en économie sociale familiale

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie			Prévision 2024
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble	
CPGE	1 932	99	270		2 202	99	2 301	2 427
CPES	65				65	0	65	
STS	2 492	523	1 361	69	3 853	592	4 445	4 860
DECESF	107			19	107	19	126	
DSAA	47				47	0	47	
DNMADE	155	104	25		180	104	284	
DCG	105		99		204	0	204	207
Total	4 903	726	1 755	88	6 658	814	7 472	7 494

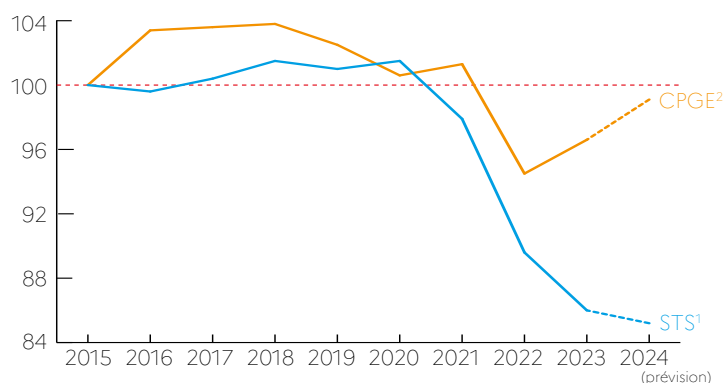
Source : Menj - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

Note : les prévisions du DSAA et du DNMADE et du DECESF sont incluses dans les STS

■ Évolution des effectifs en STS et CPGE sur 10 ans

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (prévision)
STS ¹	5 702	5 680	5 724	5 786	5 761	5 785	5 583	5 107	4 902	4 860
CPGE ²	2 450	2 533	2 537	2 543	2 512	2 464	2 482	2 315	2 366	2 427

Évolution des effectifs (base 100 en 2015)



¹Y compris DSAA, DNMADE (depuis la rentrée 2018) et DECESF (depuis la rentrée 2020)

²Y compris CPES (depuis la rentrée 2022)

Les sections post-bac en lycée 2023-2024

73 classes préparatoires aux grandes écoles

1^{re} année : 34

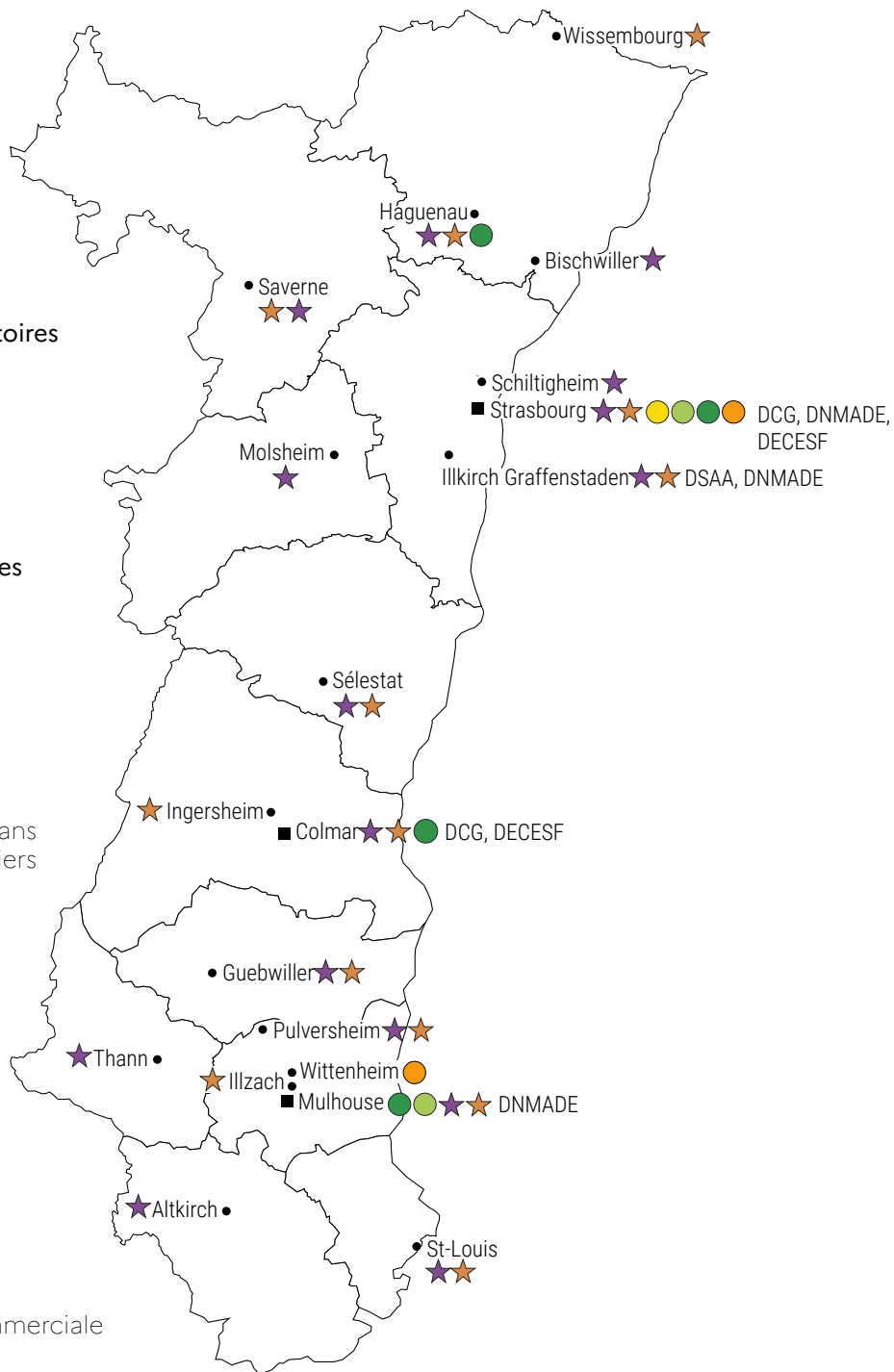
2^e année : 38

3^e année : 1*

3 cycles pluridisciplinaires d'études supérieures

269 sections de techniciens supérieurs, DCG, DSAA, DNMADE et DECESF (tous niveaux)

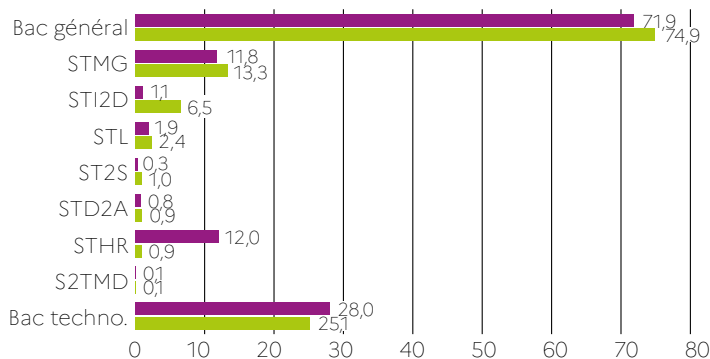
* Dispositif en trois ans ouvert aux bacheliers professionnels (lycée Cassin)



Source : MENJ - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

Filles et garçons

■ Choix des filières des filles et des garçons en première générale et technologique (en %)

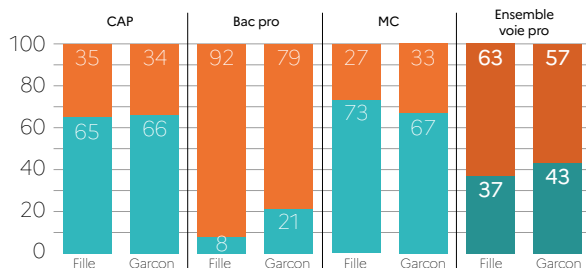


■ Garçons ■ Filles

À la rentrée 2023, 75 % des filles poursuivent dans la voie générale après une seconde GT contre 72 % des garçons.

Source : Menj - Sclarité - Rentrée 2023

■ Part des filles et des garçons dans l'enseignement professionnel selon le statut et le diplôme préparé (en %)

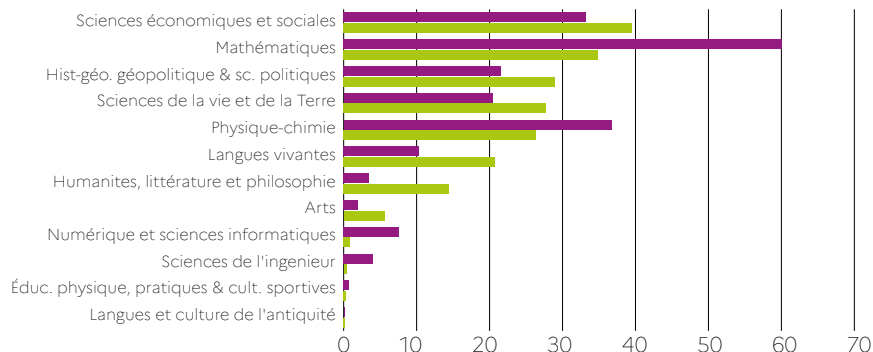


■ Apprenti ■ Scolaire

En 2022, 21% des garçons préparant un bac pro sont en apprentissage alors que cette proportion n'est que de 8% pour les filles.

Source : Menj - Sclarité - Sifa - Rentrée 2022
 Champ : élèves des lycées publics et privés sous contrat et apprentis des CFA publics et privés sous tutelle du Menj

■ Choix d'enseignements de spécialité des filles et des garçons en terminale générale (en %)

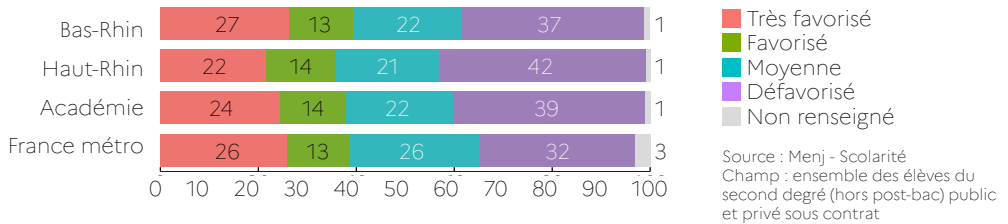


■ Garçons ■ Filles

Source : Menj - Constat de rentrée 2023
 Champ : élèves de terminale générale de l'académie de Strasbourg à la rentrée 2023, secteurs public et privé sous contrat.

Les inégalités sociales

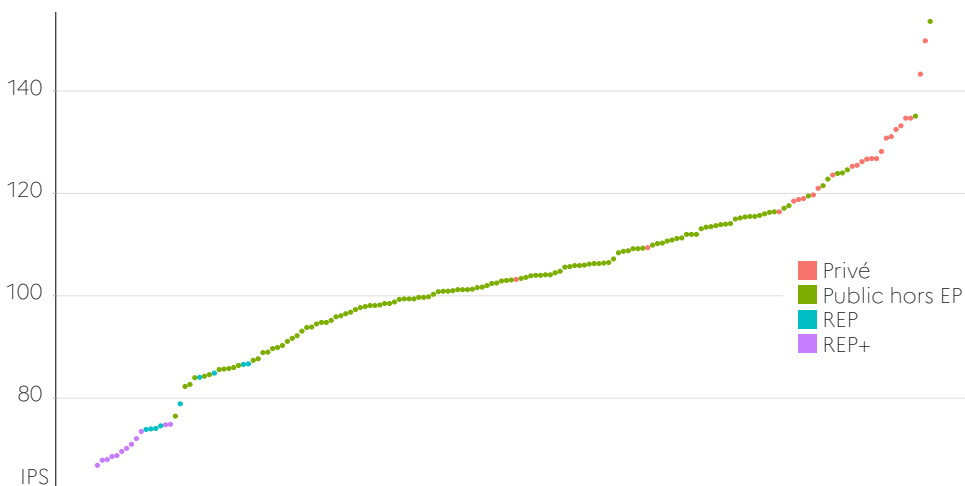
■ Répartition des élèves selon leur origine sociale en 2023-2024 (en %)



À la rentrée 2023, 37,7% des élèves de l'académie sont issus de milieux favorisés ou très favorisés (38,7% en France métropolitaine).

Les jeunes originaires d'un milieu défavorisé représentent 39,2% des élèves, taux supérieur de 7,2 points au taux national.

■ Indice de position sociale (IPS) selon le secteur du collège



La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) a créé un indice à partir de données comportant une description fine du milieu familial et les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des deux parents. Leur croisement permet d'affecter à chaque élève un indice de position sociale. Plus l'indice est élevé, plus le contexte familial de l'élève est favorable à

sa réussite scolaire. Les IPS moyens varient fortement selon l'appartenance à un réseau d'éducation prioritaire (Rep) ou à un réseau d'éducation prioritaire renforcé (Rep+). L'IPS moyen des collèges Rep+ ne dépasse pas 70,8 alors que la moyenne académique de l'ensemble des collèges est égale à 102,9.

L'école inclusive

■ Les effectifs

En 2023-2024, 11 675 élèves présentant un handicap sont scolarisés dans l'académie de Strasbourg, soit 1 231 élèves de plus que l'année précédente (+11,8%). Dans le 1^{er} degré, les effectifs progressent de 784 élèves (+12,9%) : le Bas-Rhin gagne 452 élèves et le Haut-Rhin 332. Pour le 2^d degré, la progression est de 447 élèves (+10,2%) : +334 élèves dans le Bas-Rhin, +113 élèves dans le Haut-Rhin.

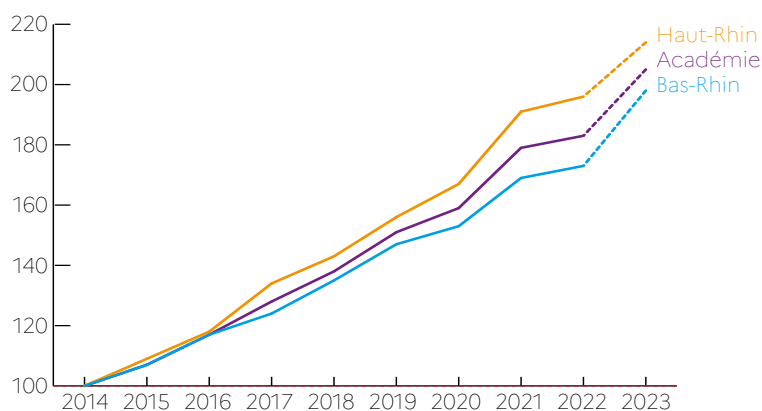
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	Ensemble
Bas-Rhin	3 587	2 818	6 405
Haut-Rhin	3 275	1 995	5 270
Académie	6 862	4 813	11 675

■ Évolution des effectifs

Dans l'académie, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans un établissement public ou privé est en constante augmentation depuis 2014. Sur la période, les effectifs ont plus que doublé : +5 976 élèves dans l'académie soit une augmentation de 105 % (tandis que les effectifs de l'ensemble des élèves du 1^{er} et du 2^d degré ont baissé de -2,0% sur la période). Cette hausse est plus forte dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin (+114% contre +98%).

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bas-Rhin	3 241	3 452	3 777	4 025	4 361	4 765	4 949	5 491	5 619	6 405
Haut-Rhin	2 458	2 672	2 904	3 290	3 506	3 837	4 101	4 683	4 825	5 270
Total	5 699	6 124	6 681	7 315	7 867	8 602	9 050	10 174	10 444	11 675

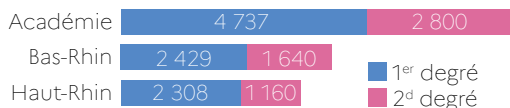
Évolution des effectifs (base 100 en 2014)



■ Deux modes de scolarisation

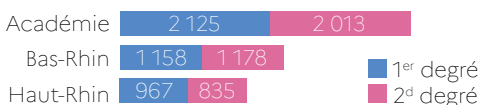
La scolarisation individuelle

Recherchée en priorité, elle consiste à scolariser un ou plusieurs élèves présentant des troubles dans une classe ordinaire, à temps partiel ou à temps plein. Elle concerne 7 537 élèves à la rentrée 2023, soit 64,6% des élèves en situation de handicap.



La scolarisation collective

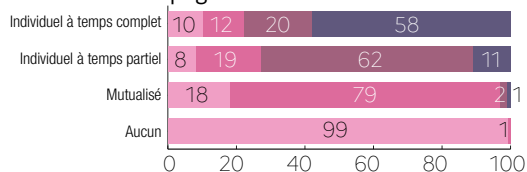
Au sein d'établissements scolaires ordinaires, des groupes de 10 à 12 élèves sont accueillis dans des structures spécialisées nommées unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis). À la rentrée 2023, elle concerne 4 138 élèves (35,4% des effectifs).



■ Les aides humaines dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap

La scolarisation peut se dérouler sans aucune aide particulière ou faire l'objet d'un aménagement lorsque les besoins de l'élève l'exigent.

Besoin d'accompagnement



Aide accordée



En 2023, 79% des 4 803 élèves qui ont besoin d'une aide mutualisée l'obtiennent alors que 2% bénéficient d'une aide individuelle à temps partiel, 1% d'une aide individuelle à temps complet et 18% ne se voient accorder aucune aide.

Source : enquêtes n°3 et 12 / Depp - Degesco, octobre 2023
hors Cned, hors post-bac, secteurs public et privé

■ Les dispositifs d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés (Eana)

Un Eana est un mineur arrivé en France et parlant une autre langue que le français. Ces jeunes sont scolarisés pour la plupart en Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ou pour certains dans des dispositifs MLDS pour les plus de 16 ans (Moaf et Dafana).

L'Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

est un dispositif d'aide à l'apprentissage du français pour les Eana. Ces élèves sont inscrits dans une classe correspondant à leur tranche d'âge et au niveau scolaire acquis dans leur pays d'origine. Ils se retrouvent pour des temps spécifiques d'apprentissage du français oral et écrit au sein de l'UPE2A (12 à 16h hebdomadaires) avec un professeur dédié dont les compétences sont adaptées à ce public. Il existe dix unités dédiées aux élèves non scolarisés antérieurement (NSA).

En 2023-2024, 2 820 élèves sont accueillis dans les 125 unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants de l'académie de Strasbourg.

	1 ^{er} degré	Collège	Lycée*	Ensemble
Nombre de dispositifs	48	53	24	125
Nombre d'élèves	1 357	1 100	363	2 820

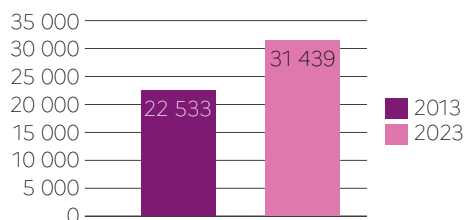
*Y compris Erea

Le plurilinguisme, une ambition académique

■ À l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

À la rentrée 2023, parmi les 169 782 écoliers du 1^{er} degré public et privé, 81,6% bénéficient d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures d'allemand et 18,5% (31 439) d'un enseignement bilingue à parité horaire (12h en allemand, 12h en français).

Des effectifs multipliés par 1,4 en 10 ans dans le cursus bilingue à l'école



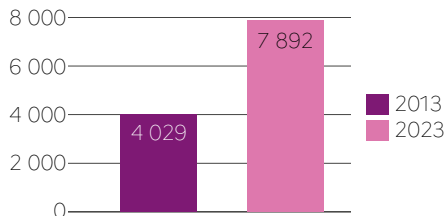
■ Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme

Au collège

La poursuite du cursus bilingue

7 892 élèves sont inscrits en 2023 dans la filière bilingue français-allemand (9,0% des élèves).

Des effectifs multipliés par 2,0 en 10 ans dans le cursus bilingue au collège



Le dispositif bi-langues

En 2023, 17 816 élèves, soit 82,2% des effectifs de 6^e (14,2% au niveau national), poursuivent l'apprentissage d'une langue débutée à l'école et commencent parallèlement l'apprentissage d'une deuxième langue (83,1% à la rentrée 2022).

Au lycée

La poursuite de l'enseignement bilingue est assurée en section Abibac dans 18 établissements publics et privés de l'académie. 1 422 élèves ont suivi cet enseignement en 2023 (1 250 en 2013), soit 4,0% des lycéens de la voie générale.

Depuis la rentrée 2014, dans la voie professionnelle, le dispositif Azubi-bacpro permet aux élèves et apprentis français et allemand d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences linguistiques liées à des situations de communication professionnelle, reconnue dans le Bade-Wurtemberg. Actuellement, 218 élèves sont inscrits dans 8 établissements.

■ Effectifs des 13 langues étudiées dans le second degré

Langue	Collège	Lycée GT	Lycée pro
Anglais	88 535	42 987	13 979
Allemand	77 328	36 128	8 537
Espagnol	8 237	7 361	845
Italien	614	887	46
Chinois	162	426	
Arabe	170	200	33
Portugais	181	112	10
Russe	56	182	19
Hébreu	108	82	
Turc		92	34
Japonais		91	
Polonais	36	28	
Coréen	10	6	
Effectifs	92 045	43 257	16 422

■ Les sections internationales

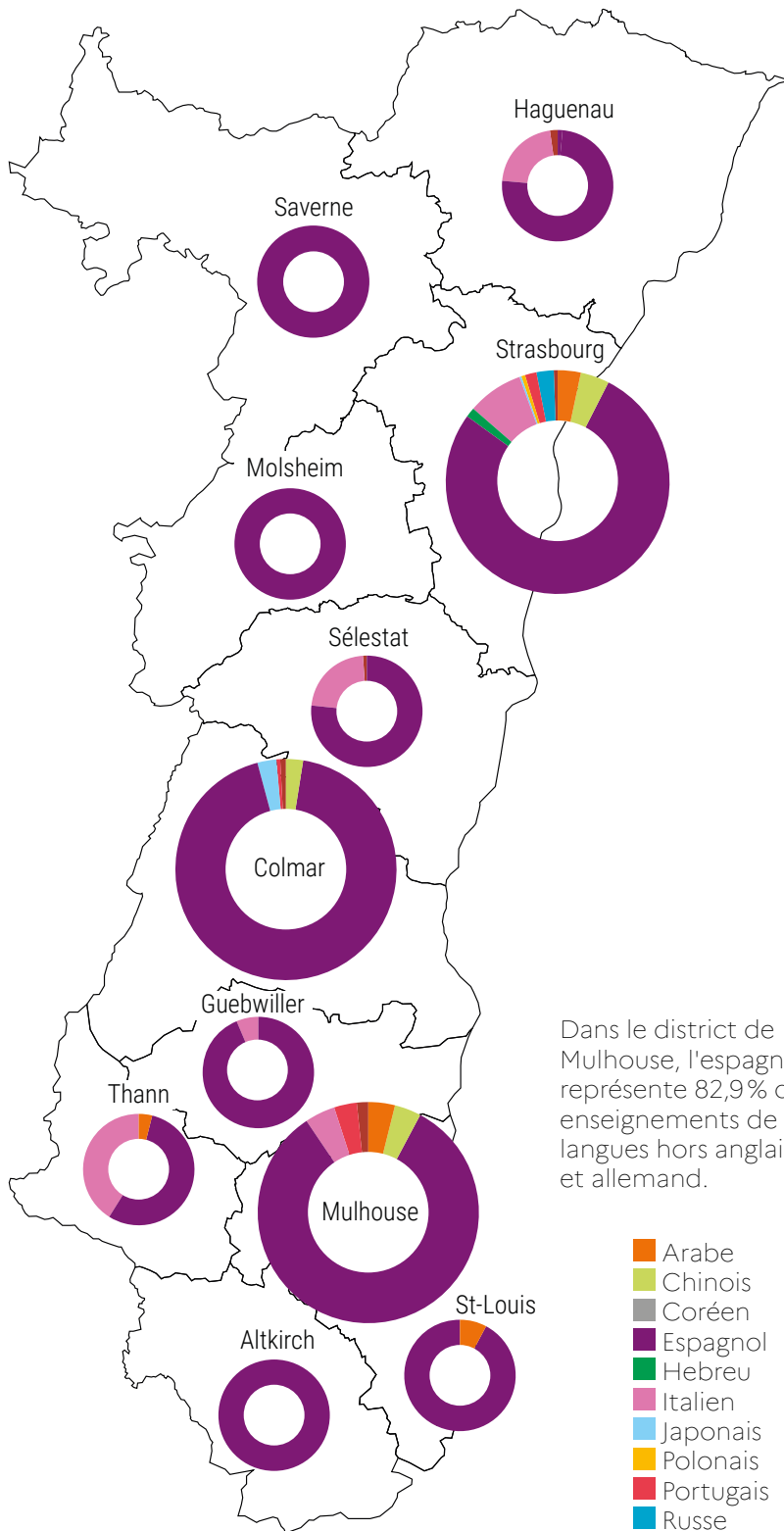
L'académie propose 9 sections internationales (allemande, arabe, britannique, coréenne, espagnole, italienne, polonaise, portugaise et russe) qui accueillent 1 345 élèves en 2023.

Poids de chaque langue enseignée en 2023-2024 selon le district (hors allemand et anglais)

6,7%
des élèves de lycées GT étudient une LV3 (3,6% au niveau national)

L'anglais et l'allemand sont enseignés dans l'ensemble des collèges et lycées de l'académie de Strasbourg, l'espagnol dans plus d'un établissement sur deux.

Les 11 autres langues bénéficient d'une offre moins dense sur le territoire de l'académie. Certaines langues ne sont enseignées que dans quelques établissements, principalement au sein des plus grandes agglomérations des départements du Bas-Rhin (Strasbourg) et du Haut-Rhin (Colmar et Mulhouse).



Dans le district de Mulhouse, l'espagnol représente 82,9% des enseignements de langues hors anglais et allemand.

- Arabe
- Chinois
- Coréen
- Espagnol
- Hebreu
- Italien
- Japonais
- Polonais
- Portugais
- Russe
- Turc

Source : Menj-Scolarité

Le numérique éducatif et la continuité pédagogique

Le numérique pour l'éducation fait partie des priorités de la politique de l'académie de Strasbourg. Il se décline en nombreux projets sur l'ensemble du territoire de la maternelle à l'enseignement supérieur. S'appuyant à la fois sur une politique nationale et des initiatives régionales, académiques, départementales ou municipales, ces projets sont tous au service des enseignements et de l'innovation pédagogique.

■ Mon bureau numérique (MBN) Nouvelle génération

Depuis la rentrée 2023, les collectivités et la région académique travaillent à la construction de la prochaine version de l'ENT académique avec la société Kosmos dont les solutions ont été retenues pour le marché ENT 2024-2029.

Même si la solution ENT actuelle et la solution de vie scolaire sont très fortement utilisées dans notre académie, comme en témoignent les statistiques d'usages, certaines briques fonctionnelles nécessitent des améliorations pour répondre aux usages grandissants dans les établissements (voir graphique 1). Ainsi, plus d'une centaine d'ateliers de travail se sont tenus depuis octobre pour cadrer ces évolutions.

Entre autres évolutions, un nouveau module de gestion des stages fera son apparition dès la rentrée 2024 pour permettre de gérer les périodes de stages en collèges et lycées. Des écrans supplémentaires de pilotage des absences seront également mis en fonction pour faciliter le suivi des absences.

Des éléments de sécurisation, supervisés par la société Ernst and Young mandatée par les porteurs du projet MBN, sont implémentés pour s'intégrer pleinement dans la doctrine technique du ministère et apporter encore davantage de sécurité aux usagers du projet MBN et à leurs données personnelles.

■ Connexions à moodle

La solution Moodle n'est plus à présenter dans l'académie de Strasbourg. Ce LMS (learning management system) est utilisé massivement par une majorité d'enseignants. De mois en mois, le nombre de parcours pédagogiques sur Moodle augmente, permettant aux élèves d'acquérir les notions d'apprentissage à leur rythme et en autonomie (voir graphique 2).

■ Ted-i

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse permet à chaque enfant hospitalisé ou maintenu durablement à domicile du fait d'une maladie grave de disposer gratuitement d'un système de téléprésence piloté à distance **depuis le lieu de soin ou de convalescence** afin de lui permettre d'interagir avec sa classe. Dans l'académie de Strasbourg 23 élèves hospitalisés ou « empêchés » ont pu profiter de ces dispositifs pendant l'année scolaire 2023-2024 leur permettant ainsi de suivre la scolarité et d'échanger avec leurs camarades et leurs enseignants malgré leur impossibilité de se rendre dans leur établissement scolaire.

■ Pix

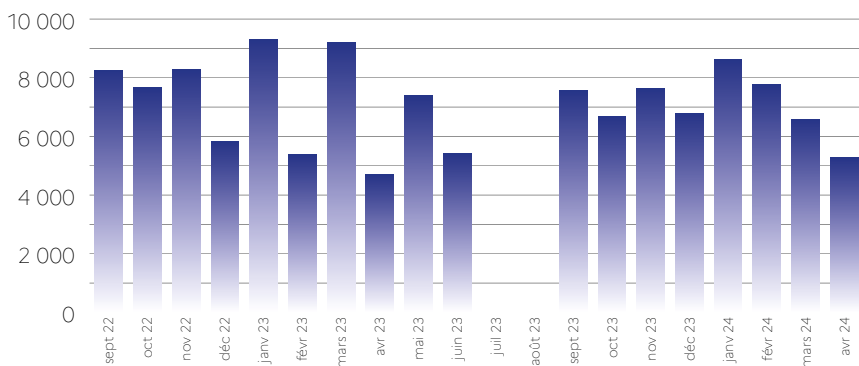
Depuis la rentrée 2023 les parcours Pix 6^e ont été généralisés. Ils permettent à la fois de sensibiliser les élèves à la cyber sécurité et de travailler leurs compétences numériques. Dans l'académie de Strasbourg, plus de 80% des collèges ont organisé ces sessions de sensibilisation. Cette attestation devient obligatoire à la rentrée 2024.

Dans les établissements

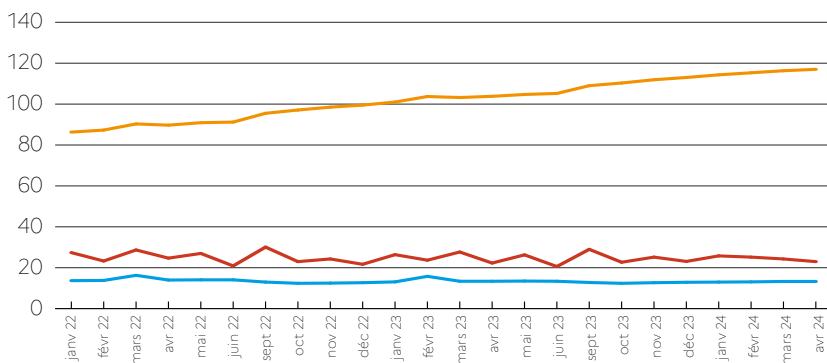
Le numérique dans les établissements est animé par trois réseaux complémentaires, rassemblant au total 796 personnes :

- les administrateurs ENT, chargés du bon fonctionnement de l'ENT (créations de compte, assistance...);
- les personnes ressources numériques (PRN), chargés de l'organisation et de la maintenance du parc informatique de l'établissement ;
- les référents numériques, qui animent la réflexion sur les usages du numérique.

Graphique 1 : nombre de visites à l'ENT entre septembre 2022 et avril 2024 (en milliers)



Graphique 2 : parcours pédagogiques sur Moodle entre janvier 2022 et avril 2024 (en milliers)

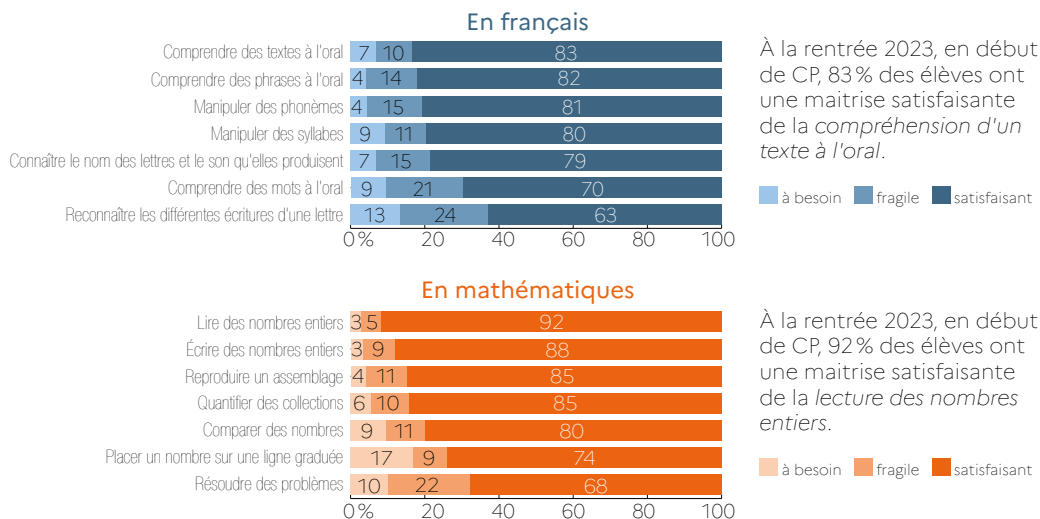


- Nombre de concepteurs de cours
- Nombre de cours
- Nombre de cours suivis sur la période

Les évaluations dans le 1^{er} degré

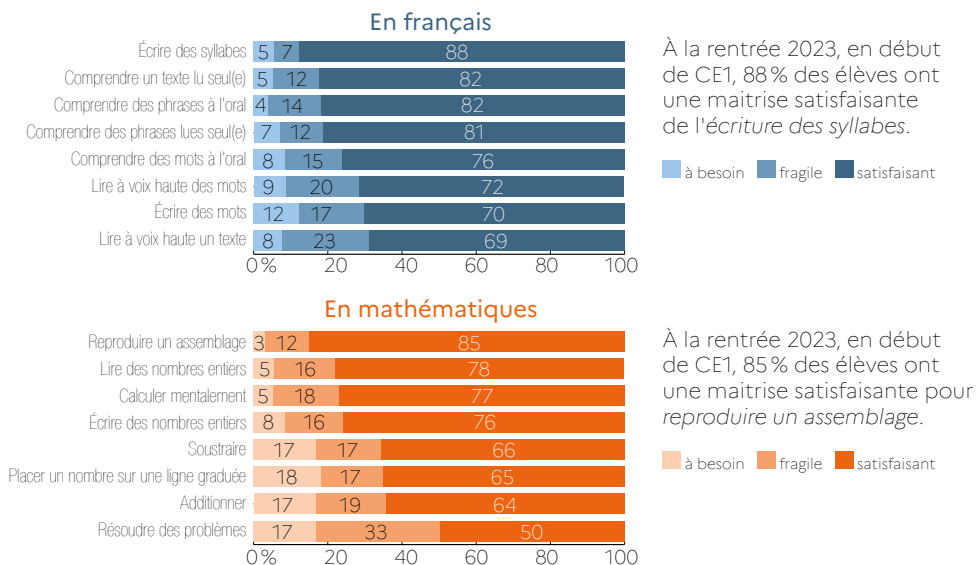
En septembre 2023, tous les élèves des classes de CP, CE1 et de CM1 des écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier pour évaluer leur niveau en français et en mathématiques.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CP (en %)



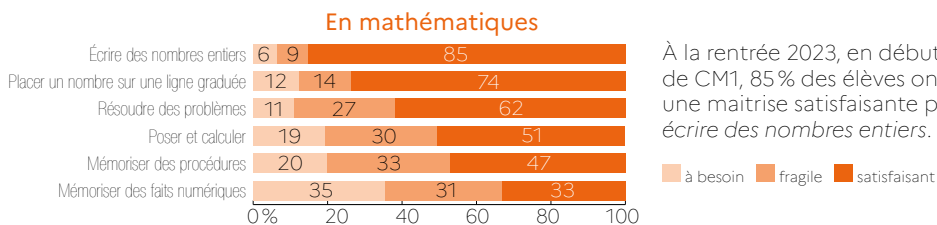
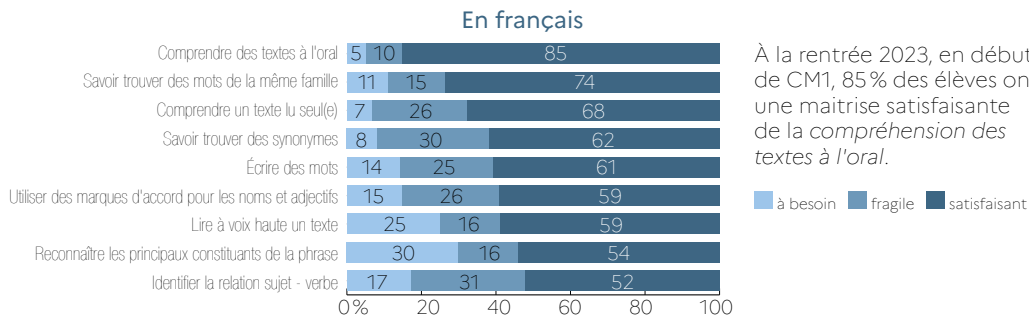
Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CP à la rentrée 2023.
 Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours préparatoire (CP) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CE1 (en %)



Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CE1 à la rentrée 2023.
 Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours élémentaire 1^{re} année (CE1) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CM1 (en %)



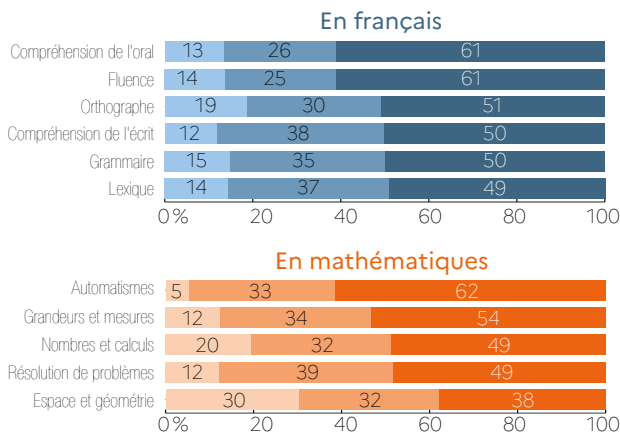
Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CM1 à la rentrée 2023.

Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours moyen 1^{re} année (CM1) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

Les évaluations dans le 2^d degré

En septembre 2023, les élèves de sixième, de quatrième, de seconde et de 1^{re} année de CAP ont passé une évaluation standardisée sur support numérique pour évaluer leur niveau en français et en mathématiques.

■ Répartition des élèves par groupe de maîtrise selon le domaine évalué en début de 6^e (en %)



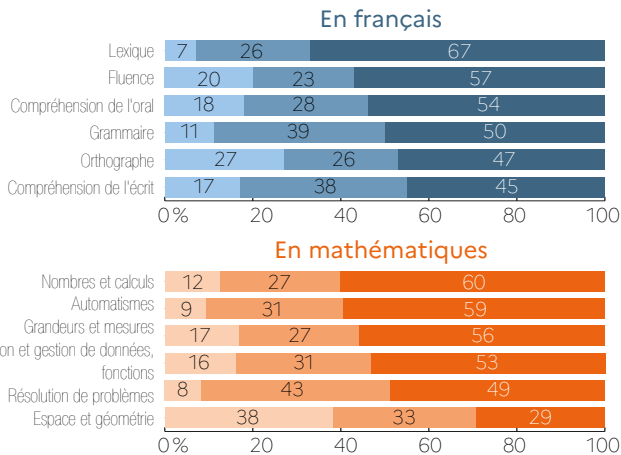
À la rentrée 2023, en français en début de sixième, 61% des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante en *fluence* (lecture).

À la rentrée 2023, en mathématiques en début de sixième, 62% des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante des *automatismes*.

Source : évaluation des élèves en début de sixième de la rentrée 2023.

Champ : élèves des classes de sixième des établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg.

■ Répartition des élèves par groupe de maîtrise selon le domaine évalué en début de 4^e (en %)



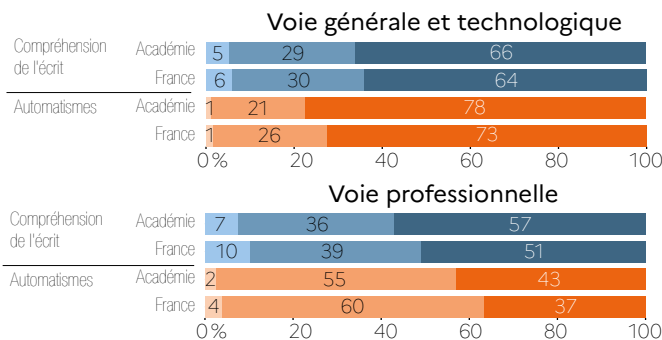
À la rentrée 2023, en français en début de quatrième, 67% des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante du *lexique*.

À la rentrée 2023, en mathématiques en début de quatrième, 60% des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante en *nombre et calculs*.

Source : évaluation des élèves en début de quatrième de la rentrée 2023.

Champ : élèves des classes de quatrième (y compris agricole) dans les établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg.

■ Répartition des élèves par groupe de maîtrise en début de 2^{de} (en %)



À la rentrée 2023, en début de seconde générale et technologique, 66% des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la *compréhension de l'écrit* dans l'académie.

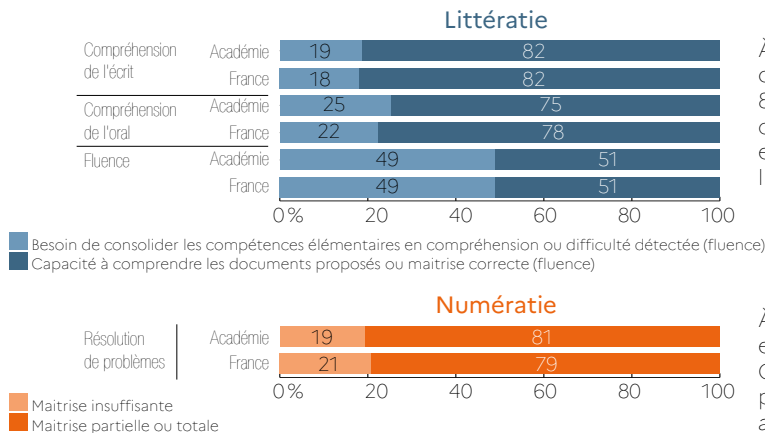
À la rentrée 2023, en début de seconde professionnelle, 43% des élèves ont une maîtrise satisfaisante des *automatismes* dans l'académie.

Maîtrise : ■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant

Source : tests de positionnement en début de seconde générale et technologique, et professionnelle, de la rentrée 2023.

Champ : élèves en classe de seconde générale, technologique et professionnelle dans les établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg.

■ Répartition des élèves par groupe de maîtrise en début de CAP (en %)



À la rentrée 2023, en littératie en début de première année de CAP, 82% des élèves ont la capacité de comprendre les textes proposés en *compréhension de l'écrit* dans l'académie.

À la rentrée 2023, en numératie en début de première année de CAP, 81% des élèves maîtrisent partiellement ou totalement les *automatismes* dans l'académie.

Source : test de positionnement en littératie et en numératie en début de première année de CAP de la rentrée 2023.

Champ : élèves en 1^{re} année de CAP des établissements publics et privés sous contrat (hors agricoles) de l'académie de Strasbourg.

Pour en savoir plus

Les publications de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)



La Depp réalise des notes et brèves sur les effectifs, les résultats du baccalauréat, l'insertion professionnelle et autres thématiques. Vous pouvez retrouver l'ensemble des publications de la Depp, classées par thématique, sur le site de l'académie de Strasbourg à l'adresse suivante : www.ac-strasbourg.fr/publications-122441

■ Les effectifs

Effectifs d'élèves du 1^{er} degré - rentrée 2023 (octobre 2023)

Effectifs d'élèves du 2^d degré - rentrée 2023 (octobre 2023)

Les effectifs d'apprentis dans l'académie de Strasbourg, année scolaire 2020-2021 (septembre 2022)

■ Les examens

Résultats définitifs du baccalauréat session 2023 (mars 2024)

Résultats provisoires du baccalauréat session 2023 (juillet 2023)

Résultats provisoires du diplôme du brevet session 2023 (juillet 2023)

Résultats au grand oral dans l'académie de Strasbourg en 2022 (mai 2023)

■ Les évaluations des élèves

Test de positionnement en début de seconde GT de la rentrée 2023 (mai 2024)

Test de positionnement en début de seconde pro de la rentrée 2023 (mai 2024)

Évaluations des élèves en début de 4^e de la rentrée 2023 (mai 2024)

Évaluations point d'étape à mi-CP de janvier 2024 (mai 2024)

Évaluations des élèves en début de 6^e de la rentrée 2023 (avril 2024)

Évaluations des élèves en début de CE1 en septembre 2023 (février 2024)

Évaluations des élèves en début de CP en septembre 2023 (février 2024)

Évaluations des élèves en début de CM1 en septembre 2023 (février 2024)

Test de positionnement en début de 1^{re} année de CAP en septembre 2023 (mai 2024)

■ L'insertion professionnelle

Insertion professionnelle des lycéens de la voie professionnelle (février 2021)

Insertion professionnelle des apprentis (février 2021)

■ Les thèmes spécifiques

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur (mars 2024)

Un personnel très majoritairement féminin mais avec des disparités selon les catégories (mars 2024)

Choix des enseignements de spécialité et des options en 1^{re} et en T^{le} générale (novembre 2023)

Devenir des élèves scolarisés en 3^e Segpa dans l'académie de Strasbourg (juillet 2023)

Les sections sportives scolaires dans l'académie de Strasbourg (septembre 2022)

■ L'enseignement supérieur

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, 2020-2021 (octobre 2021)

Étudiants inscrits en Institut universitaire de technologie (IUT) à la rentrée 2019 (octobre 2021)

■ Méthodologie

L'indice de position sociale (IPS) : un indicateur statistique remis à jour à la rentrée 2022 (mai 2023)

Typologie nationale des collèges - version 2022 (mars 2023)

Mesure des écarts filles-garçons aux évaluations des élèves en début de 6^e (février 2023)



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9
Tél. 03 88 23 37 23
**Le portail de l'Éducation
nationale en Alsace**
www.ac-strasbourg.fr